



refus recevabilité jex opposition creancier

Par **prichou**, le **02/07/2009** à **19:55**

voila nous sommes passer le 26 mai devant le jex car un de nos 7 creanciers c'est opposé a la recevabilité de la bdf et a eu gain de cause car nous avons fait un rchat de credit il y 2 ans pui s demenager et il n'y avait que moi qui travailler ma femme a repris une activité il y a 1 an suite a ça nous avons repris des credit pour payer les factures et boucher les decouvert etc..le passage devnt le juge fut tres bref a peine 10 mn et il dit notre vie en 2 mn comme quoi avec 2660 et 1500 de credit on peut s en sortir etc...lui gagne plus dc facile de dire sa!!en plus du loyer des factures impossible de s'en sortir maintenant que la decision est prise que va t-ont faire?????merci de nous eclairer
NE FAITE JAMAIS DE CREDIT REVOLVING :c'est mourrir a petit feu

Par **jeetendra**, le **02/07/2009** à **20:34**

bonsoir, prenez contact avec l'Association Cresus, le Médiateur de la République (délégué départemental), expliquez ce qui vous arrive, il y a forcément une solution, courage à vous, bonne soirée

[fluo]CRESUS PARIS[/fluo]
15, rue des Abesses
75018 PARIS
TEL : 01.46.06.62.27
www.cresusparis.asso.fr

Permanences
Réception tous les jours
Uniquement sur Rendez-vous

Par **prichou**, le **02/07/2009** à **23:04**

merci ,je vais les contacter et voir tous cela merci bcp.